

Mag



p.6

PLAINE DES SPORTS

Zoom sur...
un projet fédérateur
autour du sport

p.15

MARCHÉ DE NOËL

Retour sur...
un bel événement !

p.16

FOOTBALL

Rencontre avec...
Bruno BOISSELIER,
vice-président du
Montaigu Vendée Football



Sommaire

05 06 12 13

La Boissière vue par...

Les actus

Vos questions

Retour sur...

16 19 20 23 24

Ils font le territoire

Le saviez-vous ?

Autour de la Boissière

Etat civil
Infos pratiques

Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi | Jeudi | Vendredi : 9h00 à 12h15
et 15h30 à 17h30

Mardi : 15h30 à 17h30

Mercredi : 9h à 12h45

Samedi : 9h00 à 12h00

Mairie
LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU

3 rue de Cholet,
85600 La Boissière de Montaigu

Tél : 02 51 41 61 08

Édito

Chers Administrés,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous, en ce début d'année, dans le nouveau format de notre support de communication : le B Mag !

La municipalité a effectivement souhaité le renouvellement global de la diffusion des informations émanant de la mairie sur ce nouveau mandat. Après le logo, c'est la lettre d'info qui donne le ton en ce début d'année !

Après trois années compliquées, relatives à l'épidémie COVID, nous devons rester prudents et vigilants, pour nous et pour les autres.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de première nécessité qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités).

Au niveau municipal, il nous faut être attentifs et scrupuleux pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

La municipalité a abordé les questions d'économie d'énergie pour mettre en place des mesures efficaces bien avant la crise énergétique. Le nouvel éclairage public LED moins énergivore dans le centre-bourg et la diminution du temps d'éclairage le soir, la réalisation de travaux dans divers bâtiments communaux, toujours dans ce cadre, ont permis de réduire l'augmentation des coûts d'électricité.

La réfection de la rue de La Renaudière est finalisée. Nous avons aujourd'hui, une voirie adaptée avec des trottoirs et des stationnements

de qualité. A chacun de respecter ces aménagements pour la sécurité des piétons et des cyclistes. Je rappelle que c'est aussi valable sur l'ensemble de la commune : la voiture n'est plus reine dans nos centres-bourgs ! Rendons la place aux piétons et aux cyclistes !

Durant toute l'année 2022, de nombreuses manifestations organisées par les associations locales ont connu un très large succès. Je les remercie d'avoir gardé la motivation d'avant-Covid, afin de permettre de se retrouver lors d'événements festifs. Nous en avons tous besoin !

Pour 2023, les projets ne manquent pas pour notre jeunesse et nos aînés où l'intergénérationnel trouvera toute sa place. Nous parions en ce sens avec le réaménagement du complexe sportif. Afin de dynamiser ce lieu qui, à terme, deviendra une «Plaine des Sports», de nombreux équipements seront renouvelés ou ajoutés pour compléter l'offre d'activités - dans et autour du hall des sports- pour le plus grand nombre.

L'année 2023 s'ouvre à nous. Je souhaite que chacun d'entre vous puisse s'épanouir à La Boissière au travers des nombreuses associations, ou en tant qu'acteur économique du territoire.

Je voudrais en cette fin d'édito, avoir une pensée particulière pour les Ukrainiens qui vivent des moments douloureux et dire notre soutien et notre solidarité.

Bonne découverte de ce nouveau magazine et bonne année 2023 !

Anthony BONNET, Maire.



*Une belle
année 2023
dynamique
et solidaire !*

UN NOUVEAU MAGAZINE POUR *La Boissière de Montaigu !*

La Boissière vue par...

Intitulé **B Mag**, ce magazine municipal paraîtra deux fois par an.

Son ambition ? Mettre en mots et en images **la vie de la commune, dans toute sa diversité, avec un ton qui lui ressemble... et qui « vous » ressemble !**

Parce que **ce magazine est avant tout -et surtout- le vôtre**, B Mag souhaite multiplier les points de vue et les angles, donner la parole à une grande variété d'acteurs pour rendre compte de cette richesse humaine, sportive, associative, économique...

Dans cette optique, l'agence de communication KIWILL (Ludivine YOU) et la journaliste Elodie KLEIN nous ont accompagnés sur le plan éditorial comme graphique.

Ensemble, nous avons fixé **3 grands objectifs** qui doivent être remplis à chaque édition (hivernale & estivale) :

- **Information** des habitants de la commune
- **Valorisation** du territoire et de ses acteurs
- **Conversation** et création de lien social

Un portrait de La Boissière (à découvrir ci-contre) a par ailleurs été rédigé collectivement pour mieux définir son **identité** et ce qui fait son **attractivité** (dynamisme, nature préservée, monuments historiques...). Ce texte de référence nous a ensuite été utile pour construire un magazine qui exprime fidèlement la grande diversité de La Boissière et de ses acteurs, afin que chacun.e se retrouve et s'approprie B Mag.

En parallèle, la **charte graphique** (couleurs, formes, typographie...) a été renouvelée pour exprimer au mieux l'identité de La Boissière. Nous avons conservé le logo actuel et défini un environnement graphique cohérent qui pourra être décliné sur l'ensemble des supports de communication (site internet, papèterie, cartes de visite, affiches...). Une illustration de la commune a même été créée.

L'équipe communication.

*Bonne découverte et au plaisir
de vos retours !*

... l'équipe communication de votre commune



Nature, festive, atypique.

La Boissière est une commune rurale (2300 habitants) de Vendée où il fait bon vivre, quel que soit son âge et ses centres d'intérêt. Que l'on aime le sport, la culture, la fête ou encore le calme au vert, La Boissière offre tout cela à la fois !

Loin d'être une petite bourgade endormie, la commune est réputée pour ses **festivités** « bon enfant » (La Saint GlinGlin, La fête des voisins, Décor de Rues...) qui font le plein et le **lien entre toutes les générations.**

Cette énergie fédératrice s'exprime également à travers son tissu associatif très développé. Une **trentaine d'associations** sportives, culturelles et sociales y proposent ainsi des activités variées : foot, tennis, yoga, chant, musique, théâtre, canoë, kayak, paddle, VTT, randonnée pédestre, jogging... **Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les niveaux !**

Dotée d'infrastructures de qualité, La Boissière compte également de **nombreux « terrains de jeu » naturels** (Bois des Brosses, Lac de la Bultière) à la beauté et au patrimoine préservés. Des **espaces verdoyants** qui font le bonheur de ses habitants(e)s, au fil des saisons.

Attachée à la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu et idéalement située sur l'axe Montaigu - Les Herbiers, La Boissière bénéficie des **forts bassins d'emploi de la région**. Elle abrite aussi plus de **150 entreprises** sur son territoire et affiche une vraie vitalité sur le plan démographique puisque 40% de sa population a moins de 30 ans.

Enfin, la vie quotidienne est facilitée par la proximité immédiate de tous les services et commerces utiles (écoles, périscolaire, crèche, établissements et praticiens de santé, restaurant, camping...) qui sont accessibles en quelques minutes.

Bref, **La Boissière se vit avant tout !** Mêlant simplicité, convivialité et dynamisme dans un environnement préservé, elle cultive un certain art de vivre auquel on **prend vite goût... et on s'attache !**



Une nouvelle Plaine des Sports pour 2024 !

Parce que le sport favorise la création de lien social, l'intégration et le bien-être de chacun, la Plaine des Sports est un projet phare pour la commune.

Son ambition ? Diversifier l'offre des disciplines pour répondre aux besoins et aux attentes de chaque public, tout en multipliant les moments de convivialité.

La municipalité a déjà rénové la salle de sports et créé un espace jeunesse au sein de ce bâtiment, qui permettra le maintien et le développement des activités sportives durant toute la durée des travaux qui s'échelonnent du 1^{er} semestre 2023 au 1^{er} semestre 2024 (voir notre schéma ci-dessous).

À son ouverture en 2024, la Plaine des Sports proposera également un **terrain multisports**, un **« city park »** ainsi qu'une **nouvelle piste d'athlétisme** dotée d'équipements de qualité. **Un espace « famille », un parvis de détente et un aménagement dédié aux manifestations extérieures** compléteront le projet.

De quoi concilier sport et convivialité ! La vocation du lieu étant de mettre le sport à l'honneur mais aussi d'y associer des animations où chacun pourra trouver sa place et s'épanouir en tant que sportif, bénévole ou spectateur.

Enfin, la recherche d'un moindre impact environnemental et de sobriété énergétique a également guidé les choix du conseil municipal. Ce dernier a ainsi décidé -à l'unanimité- de confier une étude de faisabilité à Terres de Montaigu Energie pour la pose d'ombrières (panneaux photovoltaïques) sur le parking de la salle de sports. Leur installation interviendra en 2023.



CRÉATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Suppression d'un terrain de tennis pour laisser place à un terrain multisports « city park »



PISTE D'ATHLÉTISME

Démolition de la piste d'athlétisme existante et création d'une piste neuve (3 couloirs) avec aires de lancer de poids, javelots, pistes de saut en hauteur et saut en longueur

COÛT TOTAL DU PROJET €

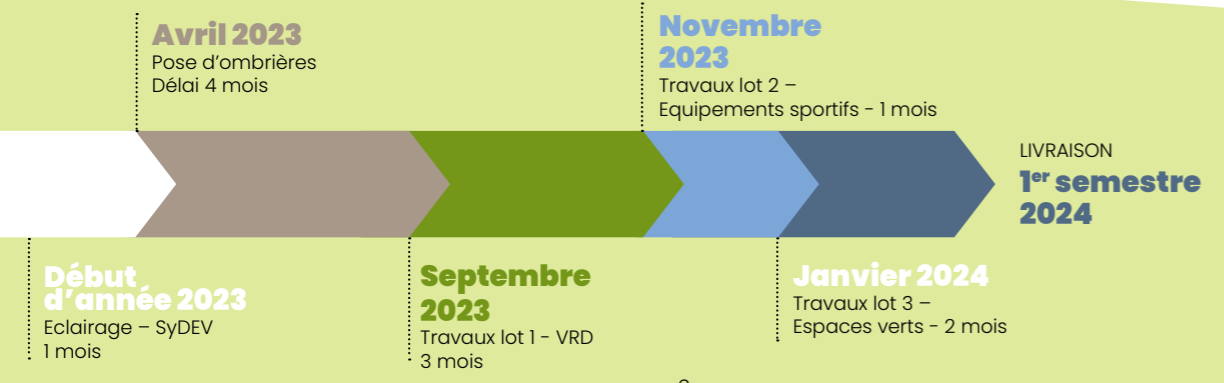
883 000 € HT
1 021 000 € TTC

Une subvention de 97 000€

La commune a inscrit les projets de création d'un terrain multisports et de réfection de la piste d'athlétisme au **programme « 5000 équipements sportifs »** et obtenu - à ce titre - une subvention de 97 000€.

Ce Programme des Équipements Sportifs de Proximité vise à accompagner le développement de 5000 terrains de sport d'ici 2024. Une enveloppe de 200 millions d'euros sur la période 2022-2024 a ainsi été mise en place pour le dispositif dont le déploiement a été confié à l'Agence nationale du Sport. Destiné aux collectivités et aux associations à vocation sportive en territoires carencés, ce plan contribue à réduire les inégalités sociales et territoriales. Il finance notamment la création d'équipements sportifs de proximité, la requalification de locaux ou d'équipements existants, l'acquisition d'équipements mobiles, la couverture et/ou l'éclairage d'équipements sportifs de proximité non couverts et/ou non éclairés.

PLANNING PRÉVISIONNEL



OBJECTIFS DU PROJET

- Aménagement du pourtour de la salle de sports**
Création de parkings enherbés et d'espaces conviviaux, plantations et engazonnements
- Développement de l'attractivité sportive**
Création d'un terrain multisports et amélioration de la piste d'athlétisme
- Réduction de la vitesse sur la rue du Stade (RD62)**
Aménagement de plateaux en enrobés
- Améliorer la circulation vélos**
Aménagement de voies douces



Notre commune accède à la vidéo protection

Qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ?

L'objectif de la vidéo protection est de sécuriser et protéger un certain nombre de bâtiments et installations publics et leurs abords, mais aussi des biens publics et des biens privés sur l'espace public de la commune.

Les caméras filment la voie publique et les lieux ouverts au public (rues, parkings, espaces publics...). Il n'y a aucune surveillance des espaces privés contrairement à la vidéo surveillance où les caméras filment des lieux non ouverts au public (réserve d'un magasin, entrepôts..).

Ce nouvel outil devrait permettre de concourir à la prévention de la délinquance et à la sécurité publique.

Le projet de déploiement de la vidéo protection porté par la Communauté d'agglomération Terres de Montaigu vient dans la continuité d'une police intercommunale. Il a été proposé aux communes membres qui le souhaitent, d'adhérer au dispositif. Ainsi, notre commune devrait prochainement être équipée de 4 caméras.

Pont de la Lignée : l'ouvrage est comme neuf

La restauration complète du Pont de la Lignée vient de s'achever.

Confiée par le département à l'entreprise ATS d'Indre et Loire, cette réfection a débuté par un décapage de l'enrobé de surface. Des feuilles goudronnées étanches et soudées, ont ensuite été mises en place sur le fond de la voirie avant de réaliser un nouvel enrobé. Les joints des pierres, de la structure et du parapet ont également bénéficié d'une rénovation. Enfin, le parapet droit du pont a été réhaussé.

Une réhabilitation réussie qui ne résout pas, cependant, le problème de sa traversée qui n'est pas sécurisée pour les piétons. La commune cherche la meilleure solution et réfléchit à la mise en place d'une passerelle à l'extérieur du parapet droit du pont. A suivre...



Travaux de voirie : bilan chiffré pour 2022

Réalisés par la société EIFFAGE MIGNE, les travaux de voirie 2022 s'élèvent à 122 986 € HT.

Les principaux travaux sont (montant hors taxe) :

- La Grandinière : curage de fossés et voirie en enrobé pour 33 338 €
- La Fortécuyère : voirie en enrobé pour 31 354 €
- Domaine du Rivage : réfection de 2 allées en sablage calcaire pour 9 849 €
- Réfection du chemin de Puyravault à la Jousselinière pour 7 455 €
- Réfection du chemin du Canada vers La Guyonnière pour 6 174 €
- Curage de fossés pour 6 300 €
- Divers gravillonnages PATA (Point-à-Temps) pour 8 950 €



Voirie de la Fortécuyère



Allées domaine du Rivage



Chemin du Canada



Les travaux de la rue de la Renaudière sont terminés depuis cet été. La rue a bien changé depuis les années 1950.



Associations

Transport solidaire : légère augmentation des tarifs

Le transport solidaire offre un service de proximité aux personnes âgées et familles isolées de La Boissière de Montaigu, qui ne disposent pas de moyen de locomotion ou ne peuvent conduire.

Ce service rencontrant un grand succès, nous sommes à la recherche d'un ou deux chauffeurs supplémentaires. Merci de vous faire connaître en mairie si vous souhaitez rejoindre l'aventure.

Enfin, l'augmentation importante du prix des carburants nous contraint à augmenter légèrement nos tarifs : l'indemnité kilométrique passe de 0,40€ à 0,45€, et le forfait moins de 10 km passe de 3,00€ à 3,50 €.

INFOS PRATIQUES : du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00 (sauf jours fériés), selon les disponibilités des conducteurs bénévoles.

Les Amis d'Oxalis accueillent une nouvelle directrice

Nadège MERLET dirige en effet la résidence depuis quelques mois. Par ailleurs, l'association a fabriqué des boules de Noël en tissu plié. Si vous souhaitez réaliser des activités avec nos résidents, n'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT : Michèle CHAMPAIN, Présidente - 06 16 59 53 37



Club des loisirs : de nombreuses activités proposées !

Le club des loisirs de La Boissière, qui compte plus de 160 adhérents dont une vingtaine (enfants et adultes) inscrits à l'atelier loisirs créatifs du mercredi, propose un large éventail d'activités tout au long de l'année :

- jeux de cartes et de société, jeux de boules > **tous les jeudis après-midi** à la salle des associations
- un atelier Activ Neurones qui permet découvertes et rencontres > **le 3^{ème} mardi du mois**
- une randonnée à La Boissière ou dans une commune environnante > **le 3^{ème} jeudi du mois**

L'association propose également des rendez-vous ponctuels :

- **voyages et sorties à la journée** comme La Belle Entrée ou Damgan en 2022.
- **concours de belote** en octobre.
- **2 repas** (printemps et automne) qui rassemblent près de 100 personnes à chaque fois dans la bonne humeur.

CONTACT : Bernadette GRIFFON, Présidente
02 51 24 69 65

Buxia Nature : 2 temps forts à venir

L'association Buxia Nature va renouveler deux temps de convivialité : le « T'as pas ? » et le « Troc Plantes ».

- **T'AS PAS une botte de paille, T'AS PAS un peu de fumier... ?** Souvent sollicités avec ce type de demande, les agriculteurs de La Boissière proposent une matinée pour y répondre de manière optimale. Chaque jardinier amateur pourra ainsi venir chercher du compost, du bois déchiqueté, du foin, de la paille, du fumier... avec sa remorque le 4 mars 2023 à la Salle de sports.

Rendez-vous parking du complexe sportif, lors de cet événement organisé par l'association Buxia Nature.

- **TROC PLANTES :** une journée pour échanger plants, graines, bulbes, boutures, semis... mais aussi astuces et conseils entre jardiniers amateurs. Pensez à préparer vos semis, à diviser vos plantes, à mettre en pot bien avant la date, et si possible à les étiqueter avec leur nom. Le 25 mars 2023 à la Salle du Foyer Soleil.

CONTACT : Sébastien BAUCHET au 06 86 34 19 14 ou buxianature5@gmail.com



M. Frédéric DAVID a présenté l'association Demain-Vendée le média des initiatives positives qui inspire et donne envie d'agir (le journal, le web média, L'atelier, le Réseau).

Testez le Qi Gong !

Dispensés par Yen AUGER depuis plusieurs années à La Boissière, les cours de Qi Gong consistent en un ensemble de mouvements harmonieux -accompagnés d'une respiration lente et de concentration- qui permettent de rendre son corps plus souple, de se relaxer et de faire circuler l'énergie.

Envie d'essayer ? Cela tombe bien, l'association propose 2 séances découvertes en fin de saison, les mardi 20 juin et 27 juin 2023 de 19 h à 20h15, dans la salle de danse du complexe sportif.

CONTACT : buxianature5@gmail.com

Ça bouge du côté des sentiers pédestres !

Circuits entièrement créés, portions ajoutées, coups de cœur décernés...

Voici des infos toutes fraîches et utiles pour s'élancer sur les trois sentiers pédestres qui sillonnent notre commune.



Le sentier du chemin du Canada en direction de la Guyonnière

La dernière portion du chemin du Canada a été aménagée avec les travaux de voirie 2022. Aujourd'hui ce sentier pédestre permet de relier La Boissière de Montaigu à La Guyonnière, et vous pouvez là aussi prolonger votre marche et rejoindre Montaigu par des sentiers aménagés.

Vous pouvez également accéder au Lac de la Chausselière en prenant à gauche au niveau de la route de La Rondardière et en passant par les villages de La Carrière et du Fossé Neuf.



Le sentier en direction de la Cité des Oiseaux

Le calvaire du Bois des Brosses est le point de départ d'un nouveau sentier d'environ 6 kilomètres en direction de la Cité des Oiseaux. Ce sentier traverse les vergers du Galichet, les villages du Moulin de La Jousseinière et de Bon Secours, puis se termine par des chemins agricoles de la Barre à la Cité des Oiseaux.

Vous pouvez aussi prolonger votre marche et rejoindre le centre bourg des Landes Génusson par des sentiers aménagés et balisés.



Le sentier de la Bultière

D'une longueur de 13 kilomètres, ce sentier - qui traverse également les communes de Saint Fulgent, Chavagnes en Paillers et Bazoges en Paillers - a été évalué par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Vendée (C.D.R.P.), qui a émis un avis favorable sur l'éligibilité de ce sentier avec la mention « Coup de cœur ».

Le comité a apprécié ce circuit qui emprunte « presque entièrement des chemins à revêtement naturel ». Le tour du lac offre de très beaux points de vue et permet aussi la découverte de quelques éléments de patrimoine bâti.



Coup de cœur

Annuaire des associations

Où puis-je trouver l'annuaire des associations de La Boissière ?

Retrouvez l'annuaire des associations de la commune et du territoire sur le site internet www.boissieredemontaignu.fr, rubrique « Mes services et démarches »
→ « Associations ».

Urbanisme

Un abri de jardin a-t-il besoin d'être déclaré ?

Un abri de jardin est une construction. À ce titre, il doit faire l'objet d'une autorisation :

- Pour les abris inférieurs à 20 m² : une déclaration préalable ;
- Pour les abris supérieurs à 20 m² : un permis de construire.

Seuls les abris de jardin de moins de 5 m² n'ont pas à être déclarés. Attention, ce type d'abri doit tout de même respecter les règles d'urbanisme qui encadrent son implantation sur le terrain, sa hauteur et son aspect extérieur.

Pour plus d'informations et/ou réaliser une demande d'autorisation, contactez la mairie au 02 51 41 61 08.

Je dois réaliser des travaux extérieurs. Quelle est la procédure à respecter ?

Tous les travaux qui affectent l'aspect extérieur d'une construction, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Celle-ci s'effectue par le dépôt d'une demande d'autorisation en mairie, qui se compose d'un formulaire et de pièces justificatives.

Un agent vérifiera que les travaux que vous déclarez sont conformes aux règles locales d'urbanisme et la mairie vous délivrera, à l'issue de cette instruction, une autorisation. Cette autorisation doit être obtenue avant le commencement des travaux.



Cartes d'identité / Passeports

Comment dois-je procéder pour faire ou refaire ma carte d'identité ou mon passeport ?

Avant de me présenter à la mairie de Montaigu-Vendée, je dois faire une pré-demande en ligne et prendre rendez-vous sur le site www.montaignu-vendee.com. La prise de rendez-vous s'effectue désormais uniquement en ligne.

La présence du demandeur est obligatoire à la création et au retrait de la carte d'identité, sauf pour les enfants de moins de 12 ans.



POUR RAPPEL

Les cartes d'identité et passeports ne peuvent se faire que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil.

Pour le territoire, voici les mairies concernées :

- Mairie de Montaigu-Vendée
- Mairie de St Fulgent
- Mairie des Herbiers
- Mairie des Essarts
- Mairie de Mortagne-sur-Sèvre



Carton plein pour « ASTÉRIX ET CIE CHEZ LES GLINGLINS »

La Boissière avait des allures de village gaulois le 9 juillet dernier ! La thématique « Astérix et Cie chez les Glinglins » a en effet remporté un franc succès auprès des 2500 personnes présentes. Retour sur les temps forts de cette 6^{ème} édition.

Manifestation emblématique de la Boissière, la **St Glinglin** était particulièrement attendue cet été, après deux années de crise sanitaire. La thématique « Astérix et Cie chez les Glinglins » choisie par le comité des fêtes, avait visiblement inspiré bon nombre de participants venus déguisés pour l'occasion. Les chars décorés artisanalement par les habitants étaient également de la partie.

En famille, entre amis, en solo... Toutes les générations se sont élancées vers 15 heures dans les rues du centre-bourg pour une parade placée sous le signe de la bonne humeur...



CETTE 6^{ème} ÉDITION DE LA ST GLINGLIN A DONC LARGEMENT TENU SES PROMESSES. AUSSI, LE COMITÉ DES FÊTES TIENT À REMERCIER TOUS LES SPONSORS, MÉCÈNES, BÉNÉVOLES QUI ONT CONTRIBUÉ AU BON DÉROULEMENT ET AU SUCCÈS DE CET ÉVÉNEMENT. RENDEZ-VOUS DANS 2 ANS !



... et d'une ambiance typiquement gauloise. Le tout, au son de La Banda des Landes Génusson qui a assuré l'animation musicale tout au long du défilé et de l'après-midi. Sous un soleil radieux, les participants sont ensuite passés devant la résidence Oxalis puis se sont dirigés vers le Domaine du Rivage pour finir au Bois des Brosses où la fête a battu son plein jusqu'au soir.

Espace de jeux réalisés par les jeunes de la commune, balades à cheval, photomaton, stand gourmand, buvette et repas... Tous les ingrédients étaient réunis pour passer un excellent moment, quel que soit son âge et ses attentes. Plusieurs groupes musicaux se sont également succédés durant l'après-midi, avant de laisser la place à un magnifique spectacle pyrotechnique et une soirée avec un DJ aux platines. **Enfin, un chèque a été remis aux jeunes de La Boissière et aux sapeurs-pompiers en remerciement de leur engagement sans faille au service des habitants de la commune.**



Retour sur...

« Échappées » à vélo lors des Journées du Patrimoine 2022

Organisées par Terres de Montaigu dans le cadre des Journées du Patrimoine, Les Échappées ont enregistré une belle affluence les 17 et 18 septembre dernier avec plus de 500 cyclistes au rendez-vous.

Situées sur la boucle de 23 kms qui sillonne Saint Georges de Montaigu et La Boissière de Montaigu, ces balades à vélo ont permis d'explorer différemment des sites emblématiques de notre territoire

À cette occasion, les époux MIGNE et DE VIENNE ont également ouvert les portes de leurs domaines respectifs de la Rallièrre et de la Fortécuyère. Les cyclistes ont ainsi pu être accueillis en famille ou entre amis sur ces sites hors du commun qui sont rarement ouverts au public. Merci aux propriétaires et vivement la 3^{ème} édition en septembre 2023 !



Logis de la Fortécuyère



Logis de la Rallièrre

Ecole Notre Dame des Buis - APEL - OGEC

Cet automne, les élèves de CMI et CM2 de l'école Notre Dame des Buis ont mis le cap sur la cité corsaire pour un séjour de découverte. Partis du 3 au 7 octobre dernier, ils sont revenus enchantés !



Carnaval des enfants 2022

Marché de Noël : une première à La Boissière !



Installé sur la place de l'église, le marché de Noël s'est tenu les 10 et 11 décembre dernier. Une initiative inédite que l'on doit à l'association Buxia Entreprises (voir notre encadré). Reportage dans les allées de ce bel événement.

Rencontre avec Aurélien ROUY, Président de Buxia Entreprises

« Esprit d'équipe, convivialité, projets collectifs. C'est cela Buxia Entreprises ! »



Votre association est à l'initiative du marché de Noël à La Boissière. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

En lien avec la municipalité, nous avons construit un chalet et habillé plusieurs stands pour l'animation du marché. Avec d'autres associations, nous avons également pu offrir aux Boissériens, de belles activités pour les fêtes de fin d'année.

Quelles sont vos autres réalisations ?

La collecte des déchets en pleine nature fut notre première action concrète, puis nous avons repris la Chasse aux Oeufs pour les enfants. Enfin, notre plus gros projet a été le Marché de Noël.

Pourquoi avoir créé cette association ?

Nous avons le souhait d'exister différemment qu'à travers notre entreprise ou du sponsoring. Créer un groupe d'acteurs économiques nous permettait de nouer des liens, et pour les plus petites structures, d'être partie prenante dans l'animation de la commune. En bref, d'entreprendre de manière différente. Aujourd'hui l'association compte 6 membres permanents (Aurélien ROUY, Christelle CHEMINEAU, Stéphane CHAPARD, Valérie CHEVOLLEAU, Luc RAUTUREAU, Valérie ALLARD) et ne cesse de grandir. Nous en sommes très heureux !





Ils font le territoire

Dans cette rubrique, nous mettons en lumière les acteurs qui participent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune. Leurs actions peuvent se dérouler dans un cadre associatif, sportif, culturel, professionnel ou bien encore à titre personnel.

RENCONTRE AVEC... **Bruno BOISSELIER,** Vice-président de Montaigu-Vendée Football



Photo d'équipe - MVF

Le club de football de La Boissière vient de fusionner avec ceux de Montaigu et de Saint Hilaire de Loulay pour devenir le Montaigu-Vendée Football. Son vice-président Bruno BOISSELIER -qui est aussi le dernier président de l'Étoile du Bocage- nous en dit plus sur cette nouvelle entité sportive.

Après 80 belles années d'existence, l'Étoile du Bocage fusionne avec deux autres clubs. Pour quelle raison ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que les joueurs éprouvent toujours la même envie de se dépasser, et que les bénévoles comme les spectateurs sont toujours au rendez-vous. Malgré cet enthousiasme, l'Étoile du Bocage (EB) peinait dernièrement à constituer deux équipes seniors. Nous sommes aussi confrontés à une diversification de l'offre sportive associée à un recul des sports collectifs, ainsi qu'à l'arrêt du foot par certains jeunes pour prioriser leurs études. Par ailleurs, les nouvelles exigences de la Fédération Française de Football (obligation de certification, formation, encadrement...) compliquent la vie des petits clubs et les incitent à s'associer pour ne pas disparaître. C'est la décision prise par l'EB pour que l'histoire continue.

Pourquoi s'associer à Montaigu et Saint Hilaire de Loulay ?

Pour les jeunes (U15 à U18), le rapprochement entre l'EB et ces clubs était déjà effectif depuis une dizaine d'années. De plus, une grande partie des jeunes sont scolarisés à Montaigu, ce qui facilite la cohésion de groupe et l'accès aux équipements sportifs de qualité pour les entraînements.

Quels seront les principaux bénéfices liés à cette fusion ?

Cela va permettre de garder le football à la Boissière de Montaigu et donner l'occasion aux joueurs les plus compétitifs d'atteindre des divisions plus élevées. L'équipe A étant en R2 et l'équipe D en D4, tous les niveaux seront représentés. Par ailleurs, le Montaigu Vendée Football (MVF) propose du foot en salle, du foot adapté et du foot féminin pour que notre sport soit vraiment accessible à toutes et tous.



L'Étoile du Bocage en route vers l'avenir

Pouvez-vous nous en dire plus sur la nouvelle organisation du MVF et sur sa riche actualité ?

Le comité directeur est composé de vingt membres, et les commissions sont représentées à part égale par chaque ancien club. Devenant ainsi l'un des plus gros clubs de Vendée, le MVF a dû embaucher deux salariés. Afin de toucher le plus grand nombre de jeunes, le club a par ailleurs ouvert une section sportive de 60 élèves au lycée Léonard de Vinci et lancé des stages d'été qui ont fait le plein cette année avec 320 participants. Enfin, le MVF souhaite faire perdurer les événements existants et en créer de nouveaux (tournoi jeunes, marché de Noël, soirée...). Tout ceci afin que les joueurs, supporters et bénévoles puissent se rencontrer et faire ainsi naître un sentiment d'appartenance à ce nouveau club.



Ancien logo de l'Étoile du Bocage



Nouveau logo de Montaigu-Vendée Football

« L'Étoile du Bocage, c'est d'abord une histoire de copains. »

Cette belle aventure a démarré pendant la guerre en 1941, avec une équipe de copains de la Boissière¹ qui s'ennuyaient, comme l'a relaté Eugène MUSSET il y a quelques années. Trois réfugiés des Ardennes sont arrivés et leur ont parlé de foot. Grâce à l'aide du vicaire de la paroisse, l'Abbé FOUCAULT, ils décident alors de former une équipe avec d'autres jeunes de St Georges et sont rejoints dans l'aventure par un groupe d'adultes².

Quant au nom du club, Eugène MUSSET raconte : « Un soir, nous étions réunis au Pont Léger. Nous avons vu tomber une étoile filante, cela a fait tilt dans nos têtes : nous appellerons notre club l'Étoile filante. L'Abbé FOUCAULT nous alors conseillé de remplacer filante par Bocage. Et voilà, l'Étoile du Bocage était née ! ».

Le club va ensuite bien grandir pour atteindre 130 licenciés et décrocher de beaux titres, avec un état d'esprit intact.

+ INFOS

www.montaigu-vendee-football.fr



Photo ancienne 1942



Photo ancienne 1979 - 1980



Photo d'équipe - L'Étoile du Bocage

PROCHAINES RENCONTRES :

- Séniors A (R2) > Match de championnat à Montaigu, et coupe à la Boissière ou Saint Hilaire
- Séniors B (D1) > Match aller à la Boissière et retour à Saint Hilaire
- Séniors C (D2) > Match aller à Saint Hilaire et retour à la Boissière
- Séniors D (D4) > Match en ouverture des autres équipes

¹ Camille Marboeuf, Henri Boisselier, Eugène Musset, Emile et Henri Guibert, Camille Chauvet et Gabriel Desfontaines.

² Eugène Chaigneau, le vicaire André Foucault, Anatole Quéré, Joseph Cou-taud, Gérard Pasquier, Auguste Baudry, Félix Maindron et Louis Bordet



Ils font le territoire

« Bien vivre à La Boissière » : des retraités actifs !

Créé à l'initiative de Patrice CHARBONNEAU -adjoint au Maire- et de quelques habitants, « Bien Vivre à La Boissière » compte aujourd'hui une trentaine de jeunes retraités motivés pour nettoyer et embellir notre commune.

Un groupe de travail -composé de 3 référents*- se réunit régulièrement autour de Patrice pour définir de nouveaux projets d'intervention axés essentiellement sur les sentiers pédestres, le petit patrimoine (communal et privé) et les décorations de Noël.

La dernière journée de mobilisation s'est déroulée à l'automne pour collecter les déchets dans les fossés. Au total, plus de 300kgs ont été ramassés dont une trottinette électrique ! Bravo à eux pour leur énergie, leur bonne humeur communicative et leur action qui profite à tous les habitants de notre commune.

Le passage d'une débroussailleuse est prévu dans les fossés afin d'y améliorer la visibilité et de reconduire rapidement une nouvelle opération de collecte des déchets.

Et parce que l'union fait la force, Bien vivre à La Boissière étudie la possibilité de travailler en collaboration avec des associations comme Buxia Nature ou encore l'AICP.

* Michel ALBERT pour le petit patrimoine, Bernard GIRARDEAU pour les sentiers et l'embellissement de la commune, Jacques PETITEAU pour les décorations de Noël.

REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Vous êtes retraité, vous avez un peu de temps libre et souhaitez vous investir pour notre commune dans la bonne humeur et la convivialité ? N'hésitez plus et venez rejoindre le groupe « Bien vivre à La Boissière » en vous faisant connaître auprès du secrétariat de mairie. Les talents féminins sont également plus que bienvenus !

Embellir la commune dans la joie et la bonne humeur



Bien vivre à La Boissière en images



Nettoyage des massifs au domaine du Rivage



Collecte de déchets dans les fossés



Préparations des décors pour Noël



Restauration du calvaire de la Jousselinière

Le saviery-vous?

Un nouveau duo à la tête de Proxi La Boissière



Tombés sous le charme de la commune et de son environnement associatif, Benoît et Delphine LÉTANG ont pris la direction du magasin Proxi de La Boissière le 16 mai dernier.

Cette reprise concrétise « un vrai changement de vie » ressenti par le couple qui travaillait auparavant dans l'immobilier et l'assainissement... mais aussi un retour aux sources pour Benoît, fils de commerçant.

Idéalement placé dans le centre-bourg et doté d'une grande vitrine, ce magasin va leur permettre de contribuer pleinement à la vie de la commune. Dans cette perspective, Benoît et Delphine ont déjà intégré l'association Buxia Entreprises et participé au marché de Noël. Enfin, « le rayon frais est principalement issu de producteurs locaux » souligne Delphine qui souhaite continuer à développer des liens avec tous les acteurs du territoire.

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h30, dimanche de 9h à 12h30.



Ostéopathie : la relève est assurée

Bonne nouvelle ! Monsieur Juan HABER a repris le cabinet d'ostéopathie en septembre.

Ancien collègue de promotion de notre précédent ostéopathe, ce praticien exerce dans la commune de L'Herbergement depuis 2013 et a décidé de venir à la Boissière de Montaigu pour « faire perdurer le service sur la commune. » Présent environ une journée par semaine, il partage le cabinet avec les infirmières et la réflexologue.

INFOS PRATIQUES :

06 63 71 91 30

8 bis rue de Clisson - La Boissière de Montaigu

CHIFFRES CLÉS

A noter !

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION aura lieu à La Boissière de Montaigu du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

EN 2022, LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU COMPTAIT...



2324 Habitants



17 Naissances



36 Associations



193 Entreprises

Dont...*

- 35** Agriculture, sylviculture et pêche
- 25** Industrie manufacturière
- 26** Construction
- 18** Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles
- 2** Transports et entreposage
- 12** Hébergement et restauration
- 2** Information et communication
- 14** Activités financières, d'assurance et immobilière
- 18** Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- 27** Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale
- 14** Autres activités de services

Terres de Montaigu dévoile son plan de sobriété énergétique



LES BÂTIMENTS PUBLICS

95 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ

CHAUFFAGE

INFO
-1°C = -7%
de consommation



Réduire l'intensité du chauffage



• 14°C dans les salles de sports sauf pour les pratiques spécifiques



• 19°C dans les locaux administratifs



• -1°C dans tous les bassins à la Piscine de la Bretonnière

• Abaissement systématique des températures ou extinction en période d'inoccupation (nuit, week-end, vacances scolaires...)



Réaliser les audits énergétiques

• Ehpad La Peupleraie Montaigu-Vendée (Saint-Hilaire-de-Loulay)
• Ehpad Martial Caillaud L'Herbergement
• Salle de sports intercommunale Rocheservière
> Objectif : réduction de 20 % des consommations



Étudier la conversion du chauffage dans les autres Ehpad

ÉCLAIRAGE



Dès aujourd'hui, agir sur l'éclairage intérieur et des stades avec les usagers par l'extinction et/ou la baisse d'intensité



Poursuivre la rénovation de l'éclairage intérieur et des stades vers le 100% LED
> Consommation divisée par 5



Ajouter des dispositifs de détection et de contrôle

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL



Sensibiliser aux bonnes pratiques numériques avec des éco-gestes sur l'usage du matériel pour baisser les consommations

RÉNOVATION ET ENTRETIEN



Favoriser la rénovation énergétique de l'habitat
> En 2021, 400 000 € d'aides Terres de Montaigu pour un gain énergétique de 1140 MWh/an (soit la consommation de 495 habitants)



Lancer des travaux énergétiques à la Piscine de la Bretonnière pour réduire les consommations, notamment d'eau et d'électricité.
> Baisse de 100 Mwh/an soit -12.5% de la consommation énergétique



Construire un nouvel hôtel intercommunal peu énergivore
Passage de 9 bâtiments à un lieu unique : une division par 3 de la consommation d'énergie



Améliorer la gestion technique des bâtiments



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

5 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE LA COLLECTIVITÉ
900 POINTS LUMINEUX EN ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



Pour cet hiver, supprimer les éclairages permanents, avec un principe d'extinction de 22h à 6h (sauf carrefours identifiés comme dangereux ou sites particuliers)
> Consommation divisée par 4



Poursuivre la rénovation de l'éclairage public vers le 100 % LED
> Consommation divisée par 5
• Objectif : rénover plus de 100 points lumineux en 1 an

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Lancement de la construction du parking à étages à la gare de Montaigu-Vendée, avec couverture en panneaux photovoltaïques
> Puissance produite estimée : 250 MWh/an (soit la consommation de 110 habitants)



Accélérer la mise en place de la société de production d'énergie « Terres de Montaigu énergie » et déployer les projets photovoltaïques sur toutes les communes
Étude en cours sur 25 bâtiments (toiture) et 18 parkings (ombrières)
> puissance potentielle estimée à 8 GWh/an (soit la consommation de 3500 habitants)



Établir un schéma directeur des énergies renouvelables pour organiser le mix énergétique du territoire



Accompagner le renouvellement du parc éolien de Saint-Philbert-de-Bouaine



Établir un cadastre solaire (en lien avec le SyDEV)



Mettre en place « un point d'information » sur le photovoltaïque à Mon Espace Habitat

LA MOBILITÉ



Déploiement de l'outil de covoiturage Karos (trajets domicile-travail)



Poursuivre le déploiement du Schéma vélo intercommunal (pistes cyclables, services...)



Accompagner les bonnes pratiques pour les déplacements des agents

• Limiter les déplacements en privilégiant les réunions en visio
• Promouvoir les bons gestes d'éco-conduite
• Promouvoir l'usage des vélos de service



Poursuivre les investissements dans des véhicules « propres »

Coup d'accélérateur pour le covoiturage

Depuis septembre, les entreprises du territoire peuvent expérimenter une solution de covoiturage à l'échelle de Terres de Montaigu, via l'application Karos.

Portée par les élus communautaires, cette initiative vise à développer la mobilité partagée et à accompagner les changements de pratiques de déplacements dans les entreprises et administrations : deux ambitions inscrites dans le plan climat Terres d'énAIRgie et le programme Territoires d'Industrie. Le principe de Karos est simple : les utilisateurs renseignent leur itinéraire et leurs contraintes horaires, puis l'application recherche les covoitureurs potentiels sur tout ou partie de leurs trajets domicile-travail.

Dans le cadre de l'engagement de la collectivité et de la subvention régionale Aléop, le conducteur est rémunéré et les trajets sont gratuits pendant 6 mois pour les passagers dont l'entreprise a souscrit à l'offre partenariale. La collectivité mettra gratuitement la solution à disposition des entreprises, elles pourront également être accompagnées individuellement si elles le souhaitent. Le coût total est estimé à 21 920 € dont 7 500 € pris en charge par la Région.

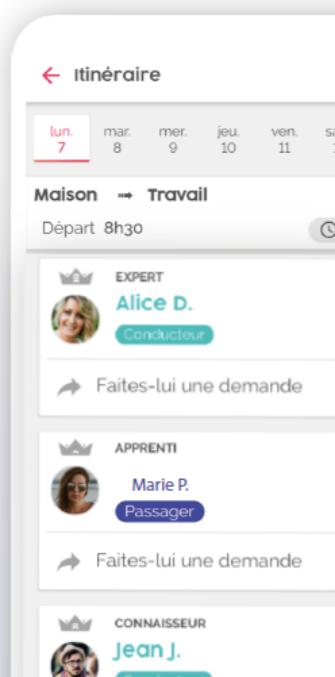


Téléchargez simplement l'application mobile Karos !

Paramétrez votre compte en 3 étapes

Proposez des trajets à qui vous voulez

Découvrez le covoiturage quotidien à petit prix



« Cette action répond à deux enjeux : l'un environnemental et l'autre économique. La mise en place d'une solution de covoiturage contribue à la construction d'une mobilité durable, à la diminution de l'impact carbone et à la réduction d'un des freins périphériques à l'emploi sur le territoire. »

Éric HERVOUET,
Président de la commission
Économie, Formation et Innovation
de Terres de Montaigu.

Bienvenue à

Liam GUICHETEAU.....10 juin
Milan SOULARD.....19 juin
Bertille MARTIN.....10 juillet
Elio RABILLARD BONNET.....13 juillet
Malo MOYON.....18 juillet
Gianni CHALON.....12 août
Emiliano BIGAREAU DIAS REI.....14 août
Arthur BRASSELET.....3 septembre
Maé MOREAU LECLAIR.....16 septembre
Tiam DELAGARDE.....21 septembre
Maxence DROUAL.....9 octobre
Louisa BOUDAUD.....19 novembre
Manon BAZIN.....21 novembre

Félicitations à

Anne-Laure BAUCHET & Cyrille MOULIN.....7 mai
Tracy BACHELIER & David RINEAU.....21 mai
Nelly Aoustin & Marc SECHER.....21 mai
Christelle MUSTA & Matthieu NOEL.....10 septembre
Andréa SULPICE & Mathis JAMIN.....24 septembre

Ils nous ont quittés

Bernard ROGER.....19 juin
Isabelle CHAMPAIN.....19 juillet
Marie-Madeleine PACAUD.....27 juillet
Pierre RAUTUREAU.....3 août
Pierre LAMY.....13 août
Dominique NERRIERE.....26 août
Michelle BOISSELIER.....28 août
Christian DOUTEAU.....28 août
Jean CHARRIER.....23 septembre
Gérard GUERIN.....15 octobre
Céline BARDIES.....23 octobre
Julienne CARDOCK.....26 octobre
Jean SIRET.....11 novembre
Christiane GILLOT.....13 novembre
Joseph BROCHOIRE.....15 novembre
Maurice COSSARD.....5 décembre
Eugénie GUERIN.....26 décembre
Aline CHAMPAIN.....26 décembre

Infos pratiques TARIFS 2023

LOCATION DE LA SALLE DU FOYER SOLEIL

| LA BOISSIERE DE MONTAIGU | Tarifs 2023 |
|--------------------------|-------------|
| Toutes manifestations | 110 € |
| Tarif week-end | 170 € |
| OPTION | |
| Ménage | 50 € |

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 10h à 12h

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

| LA BOISSIERE DE MONTAIGU | Tarifs 2023 |
|--|-------------|
| Concerts ou mariages | 490 € |
| Mariages WE | 630 € |
| Location petite salle (bar) seule avec cuisines - la journée | 170 € |
| Location petite salle (bar) avec cuisines - le WE | 250 € |
| Location salle entière (avec bar et cuisines) - la journée | 285 € |
| Location salle entière (avec bar et cuisines) - le WE | 380 € |
| Vin d'honneur (ménage non compris) | 145 € |
| L'utilisation de la salle à titre gratuit sera accordée à chaque association de La Boissière, une fois par an. | |
| OPTION | |
| Ménage | 100 € |



Agenda 2023

Janvier

- 6** **Vendredi**
AG - Moto-Club Buxia
- 8** **Dimanche**
Vœux de la municipalité
- 12** **Jeudi**
AG - Club des Loisirs
- 21** **Samedi**
Concert - Moto club Buxia
- 27** **Vendredi**
AG UNC-AFN
- 27** **Vendredi**
Don du sang

Février

- 26** **Dimanche**
Courses pédestres - OGEC Buxia Trail

Mars

- 3** **Vendredi**
Collecte de déchets verts
- 4** **Samedi**
T'as Pas - Buxia Nature
- 10 11 12**
Vendredi / Samedi / Dimanche
Représentations - Le Petit Théâtre
- 17 18 19**
Vendredi / Samedi / Dimanche
Représentations - Le Petit Théâtre
- 25** **Samedi**
Troc plantes et graines - Buxia Nature
- 25** **Samedi**
Soirée disco années 80 - Club de Tennis

Avril

- 1** **Samedi**
Collecte de déchets verts
- 1** **Samedi**
Carnaval - APEL
- 1** **Samedi**
Repas - Chasse
- 2** **Dimanche**
Chasse aux oeufs
Buxia Entreprises
- 13** **Jeudi**
AG - AEJBM
- 13** **Jeudi**
Repas - Club des Loisirs
- 28** **Vendredi**
AG - Club de Palets

Mai

- 1** **Lundi**
Tournoi de football
- 3** **Mercredi**
AG - Le Petit Théâtre
- 5** **Vendredi**
Collecte de déchets verts
- 7** **Dimanche**
Commémoration - UNC-AFN
- 11** **Jeudi**
AG - Buxiabus

Juin

- 2** **Vendredi**
Fête des voisins - Comité des Fêtes
- 3** **Samedi**
Collecte de déchets verts
- 4** **Dimanche**
Marche Buxia - ABV
- 10 11**
Samedi / Dimanche
Tournoi interne - Club de Tennis
- 11** **Dimanche**
Portes ouvertes - Ecole de musique
- 16** **Vendredi**
AG - Ecole de musique
- 17** **Samedi**
Forum des associations - Municipalité
- 18** **Dimanche**
Gala de danse - Foyer Rural
- 24** **Samedi**
Kermesse - OGEC
- 29** **Jeudi**
Méchoui - UNC-AFN